

FONDS CHEYRON ET GUYOT (XVIII^e-XIX^e SIÈCLES)

Répertoire numérique détaillé de la sous-série 9 AP (9AP/1)

Auteur inconnu

Saisie par Christine Le Gal

Notice biographique par Claire Sibille, conservateur du patrimoine

Rétroconversion et révision par Isabelle Aristide-Hastir, conservateur en chef du patrimoine

Première édition électronique

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.
Il est en français.
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD (version 2002) aux Archives nationales, il a reçu le visa du Service interministériel des Archives de France le

Sommaire

Famille de Cheyron. Famille Guyot.....	6
Famille de Cheyron.....	6
Famille Guyot.....	6

Référence

9 AP/1

Niveau de description

Fonds

Intitulé

Fonds Cheyron et Guyot

Dates extrêmes

XVIIIe-XIXe siècles

Noms des principaux producteurs

Cheyron (famille)

Guyot (famille)

Importance matérielle

1 carton ; 0,10 mètre linéaire

Langue des documents

Français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Archives nationales

Localisation physique

Paris

Conditions d'accès

Libre

Conditions d'utilisation

Libre

Existence de copies

Localisation des originaux

Modalités d'entrée

Don de mademoiselle Trouet, 1913.

Historique du producteur

Les Guyot étaient originaires des Vosges. Le premier membre de cette famille connu est Georges Guyot, anobli au xv^e siècle. Au xviii^e siècle, la famille Guyot comptait des militaires - un capitaine d'une compagnie dans le 3^e bataillon du régiment de croix de la milice de Lorraine en 1743, un lieutenant en 1744 - et des juristes. Licencié « in utroque jure » (droit civil et droit canon), Nicolas Guyot, avocat à la Cour de Lorraine, exerça au bailliage de Bruyères (Vosges) dans la première moitié du xviii^e siècle. Son fils, Joseph-Nicolas (1728-1816), fut jurisconsulte. De son mariage avec Marie Faicourt, il eut un fils, Hector. La sœur de Joseph-Nicolas, Marie-Barbe Guyot, épousa Jacques-Philippe de Cheyron, écuyer, ancien capitaine d'infanterie, résidant à Bruyères.

Historique de la conservation

Évaluation, tris et éliminations

Mode de classement

Ce fonds a été coté initialement AB/XIX/332 avant d'être coté 9 AP.
Il a été classé vers 1920.

Accroissement

Présentation du contenu

Dossier concernant Jacques-Philippe de Cheyron et ses filles (xviii^e-xix^e s).

Dossier sur la famille Guyot : Nicolas, le père ; Joseph-Nicolas, le fils ; Hector, le petit-fils (xviii^e-xix^e s).

Documents de même provenance

Sources complémentaires

Autres instruments de recherche

Bibliographie

9AP/1

Famille de CHEYRON. Famille GUYOT.

XVIIIe-XIXe siècle

Dossier 1

Famille de CHEYRON.

XVIIIe-XIXe siècle

Jugement de la Chambre des comptes de Nancy qui maintient Jacques-Philippe de Cheyron, écuyer, ancien capitaine d'infanterie, résidant à Bruyères (Vosges) « en la jouissance et possession de l'état de noblesse » et défend « aux officiers de l'Hôtel de Ville de Bruyères de le comprendre dans les rôles des contribuables dudit lieu » (22 juin 1759). 1 cahier parchemin, 16 feuillets.

Lettres patentes de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, portant *déclaration de gentillesse* en faveur du même, « ayant été rendu arrêt en notre Conseil d'Etat » (27 janvier 1766). Suit l'expédition de l'arrêt en question. 1 cahier de parchemin, 12 feuillets avec sceau de cire brune sur cordonnets et fragment de contre-sceau.

Dossier de l'affaire précédente : requête, arbre généalogique, expéditions du testament de Pierre de Cheyron (1574), du contrat de mariage d'un autre Pierre de Cheyron et de demoiselle Jeanne Michel (1628), etc.

Commission de capitaine d'une compagnie dans le 3^e bataillon du régiment de croix de la milice de Lorraine pour le s^r de Cheyron. 12 avril 1743

Deux brevets de lieutenant pour un autre de Cheyron. 1743-1744.

Pièces relatives à Marie-Thérèse Antoinette de Cheyron, fille de Jacques-Philippe et à ses sœurs. Son testament (1823). Acte d'adoption de son cousin germain Hector Guyot (1824), etc. 1823-1824

Dossier 2

Famille GUYOT.

XVIIIe-XIXe siècle

Pièces diverses relatives à la réhabilitation dans l'état de noblesse de Nicolas Guyot, avocat à la Cour de Lorraine, exerçant au bailliage de Bruyères (Vosges).

Pièces justificatives : expéditions des lettres d'anoblissement de Georges Guyot (1441) ; du contrat de mariage de Charles Guyot et de Barbe Tisserand (1617) ; du testament de Charles Guyot (1630) ; du contrat de mariage de Henri Guyot et de Claire Chaixel (1670). 1441-1670.

Diplôme de licencié *in utroque jure* de Nicolas Guyot avec la mention de son inscription au registre des matricules des avocats de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois. 1726.

Provision d'un office de notaire à Bruyères pour le même Nicolas Guyot. 1751.

Diplôme de licencié *in utroque jure* de Joseph Nicolas Guyot avec la mention de son inscription au registre des matricules des avocats de la Cour souveraine de Nancy. 1746-1748.

Lettres missives, la plupart de la main de Joseph Nicolas Guyot. 1750-1815.

Pièces relatives au *Grand vocabulaire français*, au *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence*, au *Dictionnaire des Lois* et à la cession à Merlin de Douai du privilège pour l'impression et la publication du *Répertoire*. 1767-1806.

Lettre de François de Neufchâteau. 1816.

Pièces diverses relatives à Joseph-Nicolas Guyot (testament et acte de décès) et à sa femme, Marie Faicourt. An II-1816.

Succession de Thérèse-Delphine Guyot, épouse du sieur Pitrosse. 1814.

Papiers de Hector Guyot, fils de Joseph-Nicolas. 1814-1846.

Résidus et notes de la main de Hector Guyot.